

NOMENCLATURE : 9 – 1

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-216204982-20230705-DLB03_05072023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/07/2023

VILLE DE LENS
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 5 JUILLET 2023

GRILLE TARIFAIRE AQUALENS – INDEXATION CONTRACTUELLE

Rapporteur : Monsieur Chérif OUDJANI

La collectivité a confié la gestion et l'exploitation du centre aquatique AQUALENS à la Société PRESTALIS dans le cadre d'une concession de services.

Conformément à l'article 38-1 « Indexation », du contrat conclu entre Prestalis et la Ville de LENS en date du 7 novembre 2022, « les différents tarifs (...) sont indexés annuellement ».

Ainsi, en conformité avec le contrat sus-visé et ses modalités de calcul de l'indexation, la société PRESTALIS a transmis à la collectivité une proposition de grille tarifaire en vue de son application au 1^{er} septembre 2023.

Il vous est par conséquent proposé :

- D'approuver la nouvelle grille tarifaire du centre aquatique AQUALENS applicable à compter du 1^{er} septembre 2023 telle qu'annexée à la présente délibération.

Les commissions Finances et Services à la population ont émis des avis favorables.

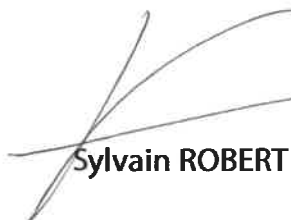
⇒ **Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.**

Pour..... 33

Contre..... 4 (MM. CLAVET et PACH, Mmes LEROY et LAUWERS)

Abstention..... 0

Le Maire,


Sylvain ROBERT



Le Secrétaire de Séance,


Dominique REAL

GRILLE TARIFAIRE AQUALENS applicable à compter du 1er septembre 2023

TARIF TTC

Annexe à la délibération n°3

Baignade libre	
Entrées individuelles RESIDENTS	
1 entrée adulte unitaire	4,50 €
10 entrées adultes unitaires	40,20 €
1 entrée réduite unitaire (enfant 3-15, demandeurs d'emploi, PMR)	3,60 €
10 entrées à tarif réduit unitaire (enfant, demandeurs d'emploi, PMR)	32,50 €
1 entrée unitaire enfant - de 3 ans	
Carte famille valable 1 an	25,50 €
entrée adulte famille	3,90 €
entrée réduite famille	2,90 €
Soirée Aqua Event	12,80 €
Anniversaire par enfant	12,80 €
Séminaire	1 382,00 €
50 entrées CE	183,00 €
Centre de Loisirs sans hébergement, IME	2,90 €
Entrées individuelles NON RESIDENTS	
1 entrée adulte unitaire	5,50 €
10 entrées adultes unitaires	49,70 €
1 entrée réduite unitaire (enfant 3-15, chômeurs, PMR)	4,70 €
10 entrées à tarif réduit unitaire (enfant, chômeur, PMR)	42,10 €
1 entrée unitaire enfant - de 3 ans	
Carte famille valable 1 an	25,50 €
entrée adulte famille	5,20 €
entrée réduite famille	4,10 €
Soirée Aqua Event	12,80 €
Anniversaire par enfant	12,80 €
Séminaire	1 382,00 €
50 entrées CE	226,70 €
Centre de Loisirs sans hébergement, IME	2,90 €
Abonnements Prix mensuel	
Liberté : accès illimité à l'espace cardio-training + musculation	20,10 €
Bronze : accès illimité à l'espace aquatique	21,20 €
Dynamique : accès illimité à l'espace cardio-training + musculation + cours collectifs (sous réservation) + accès illimité espace bien-être humide	30,70 €
Silver : accès illimité à l'espace aquatique + espace bien-être	31,80 €
Forma et Mieux-être, sport santé	33,90 €
Gold : accès illimité à l'espace aquatique + espace bien-être + aquafitness	47,70 €
Platinum : accès illimité à l'espace aquatique + espace bien-être + aquafitness + 1 aquabiking + espace cardio-training + musculation + cours collectifs (sous réservation)	53,00 €
Activités encadrées et animations	
1 activité (BB, Jardin aquatique, aquagym)	12,80 €
10 activités (BB, Jardin aquatique, aquagym)	114,80 €
30 activités (BB, Jardin aquatique, aquagym)	306,20 €
1 activité (aquabike, circuit training, aqua cross fit)	12,80 €
10 activités (aquabike, circuit training, aqua cross fit)	114,80 €
30 activités (aquabike, circuit training, aqua cross fit)	306,20 €
Cours de natation	264,70 €
Cours de natation 2ème personne de la famille	222,20 €
Stage 5 séances	63,70 €
Espace bien-être	
Entrées individuelles RESIDENTS	
Espace bien-être (+ piscine)	12,90 €
10 entrées adultes unitaires (+ piscine)	115,80 €
50 CE espace bien être (+ piscine)	527,40 €
Entrées individuelles NON RESIDENTS	
Espace bien-être (+ piscine)	14,10 €
10 entrées adultes unitaires (+ piscine)	127,20 €
50 CE espace bien être (+ piscine)	579,70 €
Etablissements scolaires, associations et institutionnels	
Créneau d'une classe du cycle primaire ville de Lens (40 mn) sans encadrement	31,90 €
Créneau d'une classe du cycle secondaire ville de Lens (60 mn) sans encadrement	42,10 €
Créneau d'une classe du cycle secondaire ville extérieure (60 mn) sans encadrement	79,70 €
Créneau d'une classe du cycle primaire ville extérieure (40 mn) sans encadrement	79,70 €
Créneau d'une classe du cycle primaire ville extérieure (40 mn) avec encadrement	95,70 €
Ligne d'eau de 25m par heure pour association de Lens sans encadrement	15,90 €
Ligne d'eau de 25m par heure autres usagers sans encadrement	21,30 €
Bassin d'apprentissage par heure ville de Lens sans encadrement	79,70 €
Bassin d'apprentissage par heure ville extérieure sans encadrement	106,30 €
Location de l'ensemble du centre aquatique à la journée / compétition	4 199,20 €
Location de l'ensemble du centre aquatique à la demi-journée / compétition	2 179,30 €
Location de la halle sportive (bassin de 50m + gradin) à la journée / compétition	1 786,00 €
Location de la halle sportive (bassin de 50m + gradin) à la demi-journée / compétition	1 084,40 €
Entrée individuelle ALSH - Ville de Lens	2,90 €
Entrée individuelle ALSH - ville extérieure	2,90 €
Location local multiservices - Ville de Lens	95,70 €
Location local multiservices - ville extérieure	108,40 €

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

AFFICHE EN MAIRIE LE 10 JUILLET 2023

=====

SEANCE DU 5 JUILLET 2023 – 14H00

=====

L'an deux mille vingt-trois, le 5 juillet, à 14 heures, le Conseil Municipal de la Ville de LENS s'est assemblé à l'hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Maire, et sur convocation en date du 28 juin 2023.

Etai^{ent} présents : MM. ROBERT, HANON, et MAZURE, Mme BOURDON, M. GHEYSSENS, Mme CORRE, M. CECAK, Mme LEFEBVRE, M. OUDJANI, Mme LAGNIEZ, M. BOUKERCHA, Mme MEPHU NGUIFO, M. DESOUTTER, Mme CHOCHOI, M. CUGIER, Mme NION, M. REAL, Mme MASSET, Mmes LOURDELLE, GLEMBA et BRAET, M. LOURDEL, Mme JACKOWSKI, M. NYCZ, Mmes LEROY et LAUWERS, MM. PACH et CLAVET, Mme DAVID.

Etai^{ent} excusés : Mme AIT CHIKHEBBIH ayant donné pouvoir à Mme LEFEBVRE, Mme MAZEREUW ayant donné pouvoir à Mme GLEMBA, Mme VAIRON ayant donné pouvoir à M. BOUKERCHA, M. DAUBRESSE ayant donné pouvoir à M. MAZURE, Mme BRASSART ayant donné pouvoir à Mme CHOCHOI, M. HOJNATZKI ayant donné pouvoir à M. CECAK, Mme BEDNARSKA ayant donné pouvoir à M. CUGIER, M. DUCASTEL ayant donné pouvoir à Mme DAVID, et Mme VINCENT n'ayant pas donné de pouvoir.

Etai^t absent : M. DESMARETZ.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de trente-neuf, il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

M. REAL, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, a été désigné à l'unanimité des Conseillers présents, pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.